

DECLARATION DES PERFORMANCES : DOP4220-2



23 Route du Pont de Cleurie
88120 LE SYNDICAT
Tél : 03 29 25 02 75
Fax : 03 29 25 02 67
Mail : scierie.nolot.vosges@orange.fr



Produit type : Bois de structure selon sa classe de résistance mécanique

Référence du lot : voir facture

Spécification technique harmonisée : EN 14081-1 + A1 : 2011

Système de vérification et d'évaluation de la constance des performances : 2+

Organisme notifié : **FCBA 0380**

Délivrance du certificat : **0380-CPR-4220**

	Essence (Code essence)	Classe de résistance mécanique	D'après classe visuelle	Réaction au feu	Classe de durabilité naturelle (selon EN 350-2)	Émission de substances dangereuses
Performances déclarées bois non traité	Sapin-Épicéa (WPCA) Pins (WPNP)	C 18	ST III	D-S2, d0	4F, SHHY, SHA, DL, ST, SMA 4VF, SHY, SA, DL, ST, SMA	NPD
	Sapin-Épicéa (WPCA) Pins (WPNP)	C 24	ST II	D-S2, d0	4F, SHHY, SHA, DL, ST, SMA 4VF, SHY, SA, DL, ST, SMA	NPD
	Douglas (PSMN) Mélèze (LADC)	C 18	ST III	D-S2, d0	3-4F, SHY, SA, DL, ST, SMA	NPD
	Douglas (PSMN) Mélèze (LADC)	C 24	ST II	D-S2, d0	3-4F, SHY, SA, DL, ST, SMA	NPD
Performances déclarées bois traité classe 2 PT	En cas de traitement et produit de préservation Cf. désignation articles sur documents commerciaux					
	Type de traitement et de produit de préservation	Trempage SARPALO 860				
	Agents biologiques visés :	Champignons : pourriture cubique Insectes : Capricorne, Lyctus, Vrilllette, Termite bois				
	Classe de pénétration	NP1				
	Classe de rétention	5 g/m ²				

Les performances du produit type « Bois de structure –charpente » sont conformes aux performances déclarées dans le tableau ci-dessus.

Cette déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant désigné dans la présente.

Pour le fabricant, **SARL SCIERIE NOLOT VOSGES**, et en son nom, **Monsieur NOLOT**, co-gérant.

A le Syndicat, le 18 Octobre 2022

Signature et cachet de l'entreprise :

SARL SCIERIE NOLOT VOSGES
23 Route du Pont de Cleurie
88120 LE SYNDICAT
Siret 752 435 412 00016